

CONNAISSANCE DE LA REGLEMENTATION SECURITE DES MACHINES POUR LES PROFESSIONNELS DE LA MAINTENANCE

POUR QUI

Ce stage s'adresse aux professionnels de la maintenance qui ont besoin de connaître les contextes réglementaires des modifications et du maintien en état de conformité des équipements de travail.

ENJEUX

Avoir une politique de sécurité pour les équipements de travail de l'entreprise.

NOS POINTS FORTS

Vous ne connaissez pas la réglementation ou vous souhaitez maintenir vos compétences ?

Nous adaptons avec vous le périmètre de la formation. Ce module peut être complété avec le module « Maîtriser la conformité des machines neuves ou d'occasion », selon les métiers en lien avec la conformité des équipements de travail.

PREREQUIS

Bonne connaissance des équipements de travail, objet des maintenances.

OBJECTIFS

- Connaître l'architecture de la réglementation relative à la sécurité des machines et installations
- Comprendre les procédures de certification de conformité
- Savoir déterminer les référentiels sécuritaires applicables selon le type, l'origine et la date de mise en service des machines et installations
- Assumer ses obligations de maintien en état de conformité d'un parc de machines et de les modifier en respectant la réglementation.

PROGRAMME

1. Organisation réglementaire dans l'Union Européenne
 - Les directives économiques : conception des machines neuves, modification et évolution des machines "CE"
 - Les directives sociales : machines mise en service avant le 1er janvier 1993, obligation de sécurité minimale
 - Les directives connexes
 - La réglementation française et ses liens avec les directives de l'Union Européenne
2. Organisation normative
 - Les normes nationales et internationales
 - La "force de la norme"
3. Directive économique : Machines Catégories d'équipement de travail
 - Les quasi-machines, Les machines, Les installations complexes
4. Procédures de certification de la conformité
 - L'auto-certification
 - L'examen "CE de type"
 - Le rôle de l'organisme notifié
 - Les responsabilités du cédant et de l'utilisateur
5. Les éléments documentaires
 - La déclaration de « conformité CE », la déclaration d'incorporation, la déclaration « machine d'occasion »
 - Le marquage de la conformité
 - L'importance du dossier technique du constructeur
 - La notice d'instruction
6. Directive sociale : utilisation des machines
 - Obligations du chef d'établissement
 - Machines en utilisation
 - Maintien en état de conformité et vérifications réglementaires
 - Modifications de machines

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

L'expérience professionnelle des stagiaires est utilisée pour remettre en perspective le contexte réglementaire.

Plusieurs documents sont utilisés

- Diaporama
- Documents techniques
- Documents « réglementation »
- Modèles de rapport

Dans les semaines qui suivent la formation, vous pouvez poser vos questions au formateur et lui demander son avis sur le premier rapport établi, par email ou via notre plate-forme de formation.

MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

Evaluation des connaissances par exercices.

Evaluation autonome après la première visite qui suit votre formation.

ENCADREMENT

Jean-Michel BOUVIER, Expert technique

DUREE ET DATE

Intervention sur votre site de 2 jours, à une date sélectionnée ensemble.

TARIFS

Adhérents **2438 € HT** / par entreprise

CONTACT ET INSCRIPTION

Sylvie URSULET

Tél : 01 47 17 63 14

Email : sursulet@evolis.org

MAITRISER LA CONFORMITE DES MACHINES NEUVES OU D'OCCASION

POUR QUI

Ce stage s'adresse aux Bureaux d'études, Responsables produits, Services QSE.

ENJEUX

Maîtriser la réglementation et la normalisation des machines conformes lors de leur conception ou de leur modification.

NOS POINTS FORTS

Vous ne connaissez pas la réglementation ou vous souhaitez maintenir vos compétences ?

Nous adaptons avec vous le périmètre de la formation. Ce module peut être complété avec le module « Maîtriser la conformité des machines neuves ou d'occasion », selon les métiers en lien avec la conformité des équipements de travail.

PREREQUIS

Bonne connaissance des équipements de travail, objet des maintenances.

OBJECTIFS

- Comprendre l'articulation entre réglementation constructeur et normalisation
- Savoir intégrer les objectifs réglementaires et normatifs dans la conception des machines
- Savoir trouver l'information recherchée dans la directive machine, dans la collection des normes et autres documents techniques (INRS, OPPBTP...)
- Connaître les grandes lignes de la réglementation auxquelles sont soumises les entreprises utilisatrices en termes de machines.

PROGRAMME

- 1) Organisation réglementaire dans l'Union Européenne
 - Les directives économiques : conception des machines neuves, modification et évolution des machines "CE"
 - Les directives connexes
 - Les directives sociales : machines mises en service avant le 1^{er} janvier 1993, obligation de sécurité minimale
 - La réglementation française et ses liens avec les directives de l'Union Européenne
- 2) Organisation normative
 - Les normes nationales et internationales
 - La "force de la norme"
 - Les normes génériques et les normes produits
 - Procédures d'élaboration et d'approbation
 - Application des normes
- 3) Directive économique : Machines Catégories d'équipement de travail
 - Les quasi-machines, Les machines, Les installations complexes
- 4) Procédures de certification de la conformité
 - L'auto-certification
 - L'examen "CE de type"
 - Le rôle de l'organisme notifié
 - Les responsabilités du cédant et de l'utilisateur
- 5) Les éléments documentaires
 - La déclaration de « conformité CE », la déclaration d'incorporation, la déclaration « machine d'occasion »
 - Le marquage de la conformité
 - L'importance du dossier technique du constructeur
 - La notice d'instruction
- 6) Directive sociale : utilisation des machines
 - Obligations du chef d'établissement
 - Machines en utilisation
 - Maintien en état de conformité et vérifications réglementaires
 - Modifications de machines

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

L'expérience professionnelle des stagiaires est utilisée pour remettre en perspective le contexte réglementaire.

Plusieurs documents sont utilisés

- Diaporama
- Documents techniques
- Documents « réglementation »
- Modèle de déclaration CE de conformité

Dans les semaines qui suivent la formation, vous pouvez poser vos questions au formateur et lui demander son avis, par email.

MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

Questionnement ludique sur les connaissances des stagiaires avant et à la fin du module.

Evaluation autonome après la première visite qui suit votre formation.

ENCADREMENT

Jean-Michel BOUVIER, Expert technique

DUREE ET DATE

Intervention sur votre site de 1 à 2 jours, selon votre besoin de formation, à une date sélectionnée ensemble.

TARIFS

Adhérents **1219 € HT** / par jour

CONTACT ET INSCRIPTION

Sylvie URSULET

Tél : 01 47 17 63 14

Email : sursulet@evolis.org